EUCF
European City Facility

Facilité européenne pour les villes – EU City Facility

Le 1er avril 2021

@eucityfacility

This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 864212

Ordre du jour

10h00 – 10h15 : Introduction et grandes lignes de EUCF

Sabine MARTORELL, Cheffe de projets, Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe

10h15 – 11h00 : Les enseignements tirés des résultats du 1er appel à projets, modalités de soumission à EUCF, critères d'éligibilité, d'évaluation, modalités de mise en oeuvre

Rogelio BONILLA, Chargé de mission Europe et international, Agence Auvergne Rhône Alpes Energie Environnement

11h00- 11h30 : Questions/réponses

11h30 : conclusions

EUCF
European City Facility

Introduction et grandes lignes du dispositif

Contexte européen

Cadre européen qui fixent des objectifs climat à l'horizon 2030

Objectifs revus à la hausse dans le cadre du Pacte Vert, loi climat, les objectifs de la "vague de rénovation"

Rôle majeur des collectivités territoriales et potentiel d'action reconnus

Enjeux du financement des investissements nécessaires bien identifiés

Differents dispositifs à la disposition des autorités publiques locales

CFP 2021-2027, plan d'investissement pour une europe durable et plan de relance européen

Difficultés liées au financement des projets d'énergie durable

- Ressources humaines et capacité technique limitées
- Retiscences vis à vis des outils financiers
- Manque d'expérience dans le développement des programmes d'investissement
- Retiscence à investir dans la phase préparatoire des projets
- Difficulté à faire coincider cycle électoral et cycle d'investissement

Un dispositif dédié

- Qui vise les communes et inercommunalités
- Prévoit d'offrir aux lauréats
  - ✓ une expertise technique et juridique,
  - ✓ des moyens d'échanges entre pairs, avec les Institutions européennes, les acteurs de l'investissement
  - ✓ un soutien financier forfaitaire de 60 000 euros destiné à élaborer un "Concept d'investissement " et à enclencher sa mise en oeuvre concrète

- Mis en oeuvre dans le cadre de 4 appels à projets

Les objectifs généraux

- Fournir une expertise technique, juridique et financière
- Produire au moins 200 “concepts d’investissement”
- Développer la capacité d’au moins 400 agents des AL
- Faciliter l’accès aux financements privés, européens et aux services de conseil
- Toucher plus 10000 villes, municipalités afin d’encourager la replication

Un dispositif dédié

- **Soutenu financièrement par le programme Horizon 2020**
- **Mis en oeuvre par un consortium d'organisations rassemblant des collectivités territoriales et des experts en matière de politique énergétique et financements :**

ENERGYCITIES

adelphi

Climate Alliance

ENVIROS

FEDARENE

Expert national et réseau national

Expert national

Point de contact national pour les candidats

Renforcement de capacité

Accompagnement dans le développement du concept

Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement

Réseau national

Séminaires /réunions d'info etc…

Promotion du dispositif

a.f.c.c.r.e. Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe

Quel soutien disponible pour les collectivités territoriales ?

Soutien dans le dépôt des candidatures

Soutien dans la formalisation du concept d'investissement

Soutien dans la mise en oeuvre opérationnelle du concept d'investissement

Expert national : Rogelio BONNILLA, Chargé de mission Europe et International
Agence Auvergne Rhône Alpes Energie Environnement
ce.france@eucityfacility.eu

Les appels à projets

- **Mis en oeuvre dans le cadre de grandes régions**

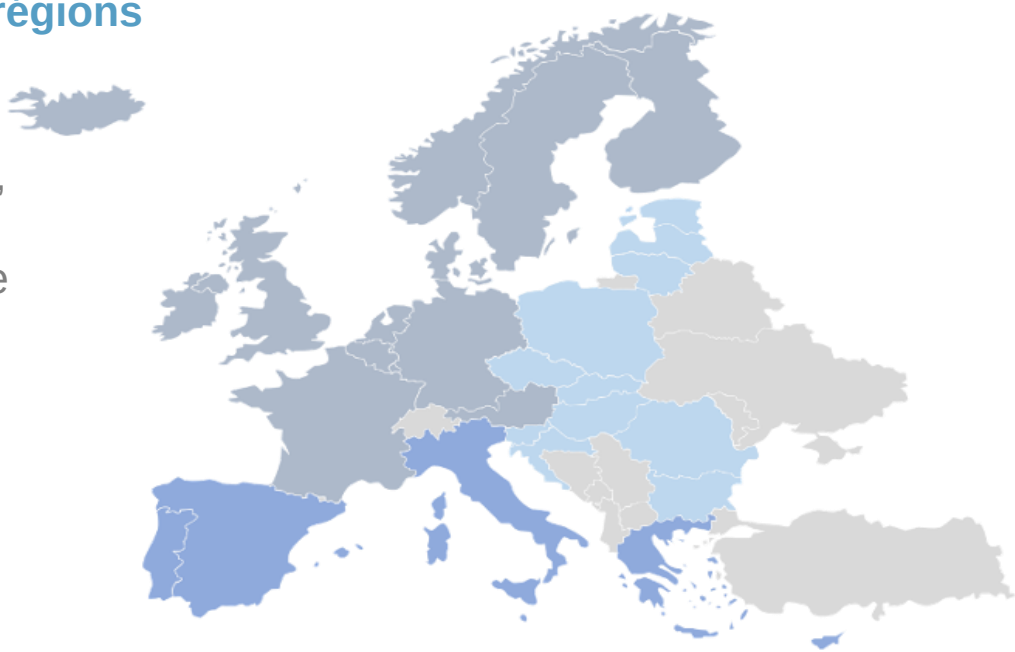

Nord et ouest
Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, **France,** Islande, Irelande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Royaume Uni

Europe centrale et Europe de l'est
Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Romanie, Slovenie, Slovaquie

Europe du sud
Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Portugal

Les appels à projets

- **Mis en oeuvre dans le cadre de 4 appels à projets**
  - ✓ Le 1er publié le 25 mai 2020 – 2 octobre 2020 ⟹ 11 projets
  - ✓ **Le 2eme : 29 mars 2021 – 31 mai 2021 ⟹ 24 projets**
  - ✓ Le 3eme : automne 2021 ⟹ 23 projets
  - ✓ Le 4eme : printemps 2022 ⟹ 18 projets

- **Pour mémoire**

Europe centrale et Europe de l'Est : 26 Concepts d'investissement

Europe du sud : 19 Concepts d'investissement

EUCF Total: 69 Concepts d'investissement financés

Le parcours

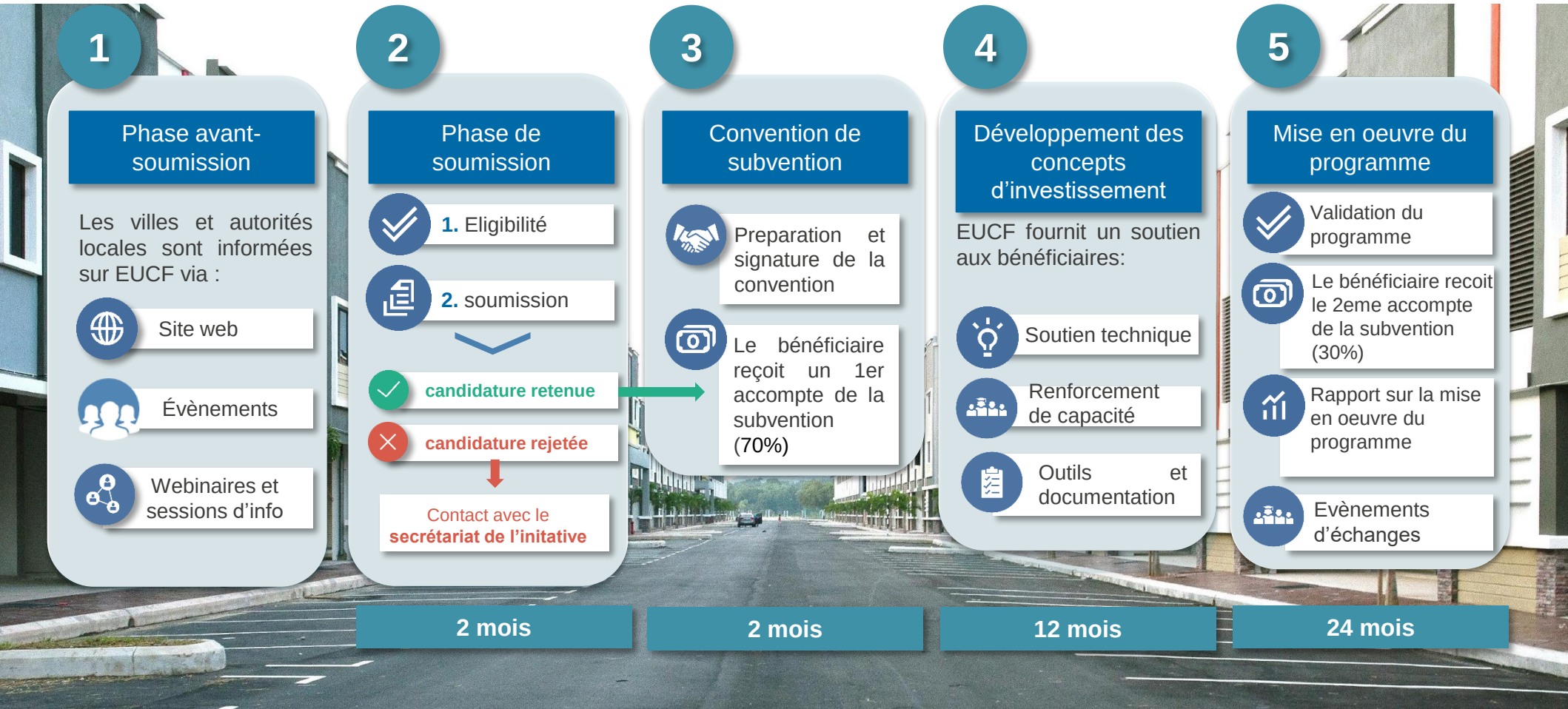

1 Phase avant-soumission

Les villes et autorités locales sont informées sur EUCF via :

- Site web
- Évènements
- Webinaires et sessions d'info

2 Phase de soumission

- **1.** Eligibilité
- **2.** soumission

- candidature retenue
- candidature rejetée

Contact avec le **secrétariat de l'initative**

2 mois

3 Convention de subvention

- Preparation et signature de la convention
- Le bénéficiaire reçoit un 1er accompte de la subvention (70%)

2 mois

4 Développement des concepts d'investissement

EUCF fournit un soutien aux bénéficiaires:

- Soutien technique
- Renforcement de capacité
- Outils et documentation

12 mois

5 Mise en oeuvre du programme

- Validation du programme
- Le bénéficiaire recoit le 2eme accompte de la subvention (30%)
- Rapport sur la mise en oeuvre du programme
- Evènements d'échanges

24 mois

EUCF
European City Facility

Résultats 1er appel à projet

Premier appel à projet

- Les pays avec le plus de projets retenus étaient
  - Pays Bas
  - Royaume Uni
  - Danemark
  - Allemagne
  - Belgique
- Suède, France, Irlande, Autriche, Finlande et Luxembourg

Premier appel à projet

- Le score le plus élevé était de 22.55
- Le score le plus bas retenu était de 18.43 (11eme projet)
- De tous les projets retenus dans notre zone seulement 1 était en groupement

Premier appel à projet

- Trois niveaux de rejet d'application étaient possibles:
  - pendant la vérification du dossier
  - non-atteinte du seuil
  - score pas assez élevé.
- La France n’a pas atteint le seuil
- Critères
  - Investissement
  - Économies d’énergie/production énergies renouvelables
  - Implication des acteurs
  - Cohérence avec objectifs d’EUCF

Premier appel à projet

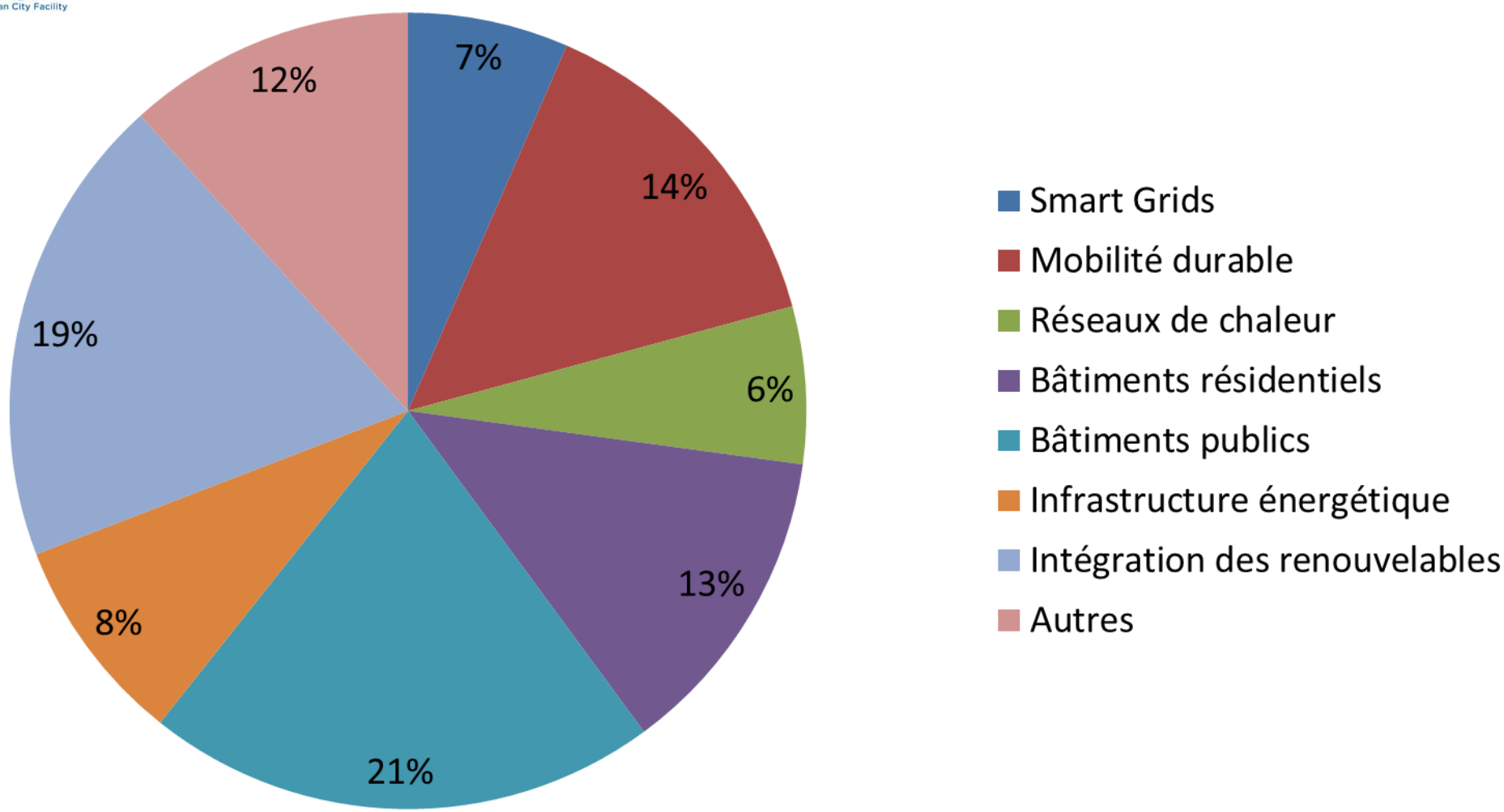

Qu'est-ce qu'un « concept d'investissement » ou pré-projet ?

Développement

Mise en œuvre: Dispositifs

Sources de Financement

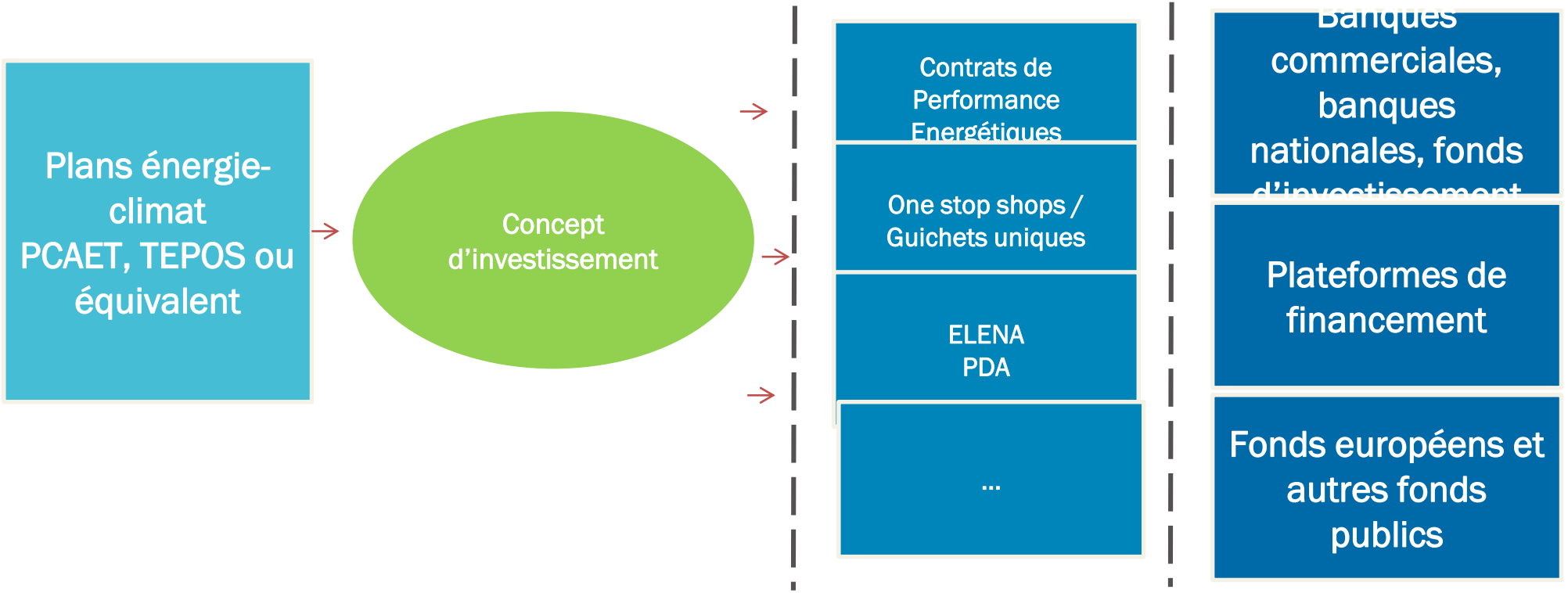

Contenu du « concept d'investissement »?

Description du projet

- Objectifs, contexte et justification
- Impacts prévus (économies d'énergie, investissement, autres)
- Analyse du marché (local) et des barrières
- Potentiel de réplication

Analyse des parties prenantes locales

- Engagements (des propriétaires d'actifs)
- Stratégie d'engagement

Analyse juridique

- Types d'investissements disponibles et conditions cadres
- Structure porteuse de l'investissement
- Etapes juridiques

Analyse (de préfaisabilité) des solutions de financement disponibles

- Modélisation de base des coûts d'investissement, coûts de transaction, économie (d'échelle) attendues, autres revenus, etc.

Feuille de route

- Planning de travail
- Allocation des ressources

EUCF
European City Facility

Modalités de soumission et critères d’éligibilités et d’évaluation?

Calendrier Appel à Projets

Date de publication	Date de clôture	Résultats de l'évaluation	Publication 3ème AAP
29 mars 2021	31 mai 2021	août 2021	Automne 2021

Quelle est la procédure générale d'évaluation ?

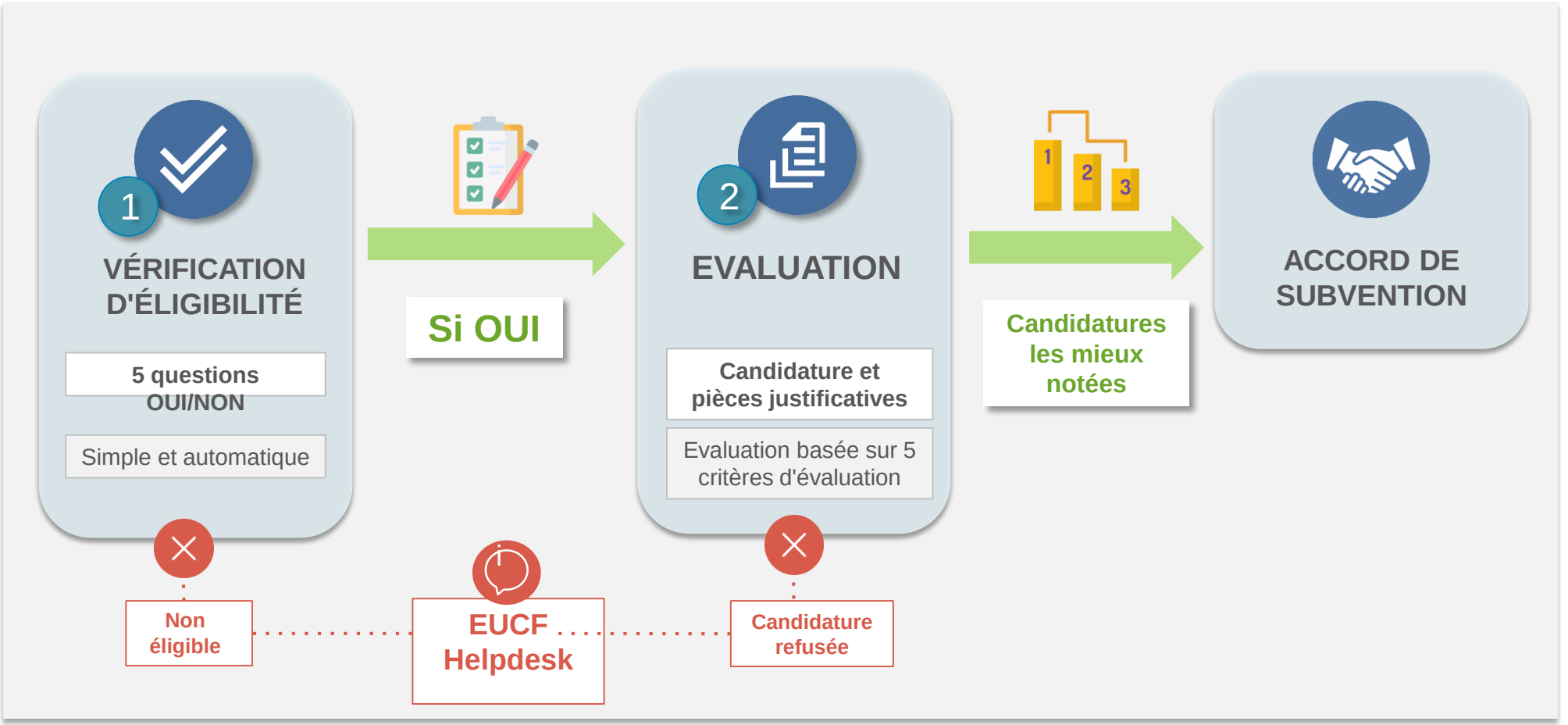

Qui peut bénéficier du soutien de l'EUCF ?

Vérification de l'éligibilité

Nouvelles modalités d'éligibilité – les communes et les intercommunalités sont éligibles

Votre collectivité locale ou le groupement sont-ils entièrement située dans un des 27 États membres ?

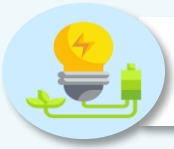

Votre collectivité locale ou le groupement disposent-t-ils d'un plan énergie-climat ou similaire déjà approuvé ?

Etes-vous en mesure de fournir une preuve de l'engagement politique de votre maire ou d'un autre représentant politique pour élaborer le concept d'investissement demandé par EUCF ?

Vous engagez-vous pour la durée du projet EUCF de deux ans ?

Quels sont les éléments à prendre en compte lors d'une candidature groupée ?

Quels sont les critères pour les groupements de collectivités locales?

Les collectivités locales et leur groupements peuvent présenter leurs candidatures. Le groupement ou le porteur principal doit avoir défini un plan énergie-climat qui sera validé et inclut des objectifs énergétiques et climatiques.

- ✓ Les relations entre les communes concernées et leurs responsabilités respectives doivent être décrites dans la candidature.
- ✓ Les candidatures des groupements seront valorisées dans le processus d'évaluation.
- ✓ Si la demande est acceptée, le montant de la subvention de 60 000 euros est attribué à l'ensemble du groupement.
- ✓ Le candidat principal signera la convention et recevra la subvention.

Intercommunalités en France

- Les intercommunalités (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles) sont éligibles.
- Les groupements de collectivités locales sans cadre juridique (TEPOS,..) doivent identifier un porteur de projet principal qui peut être soit une commune, soit l'intercommunalité.
- Pour être éligible, le groupement devra disposer d'un **plan énergie-climat validé** et incluant des objectifs énergétiques. Ce plan énergie-climat pourra concerner soit l'ensemble des membres du groupement (par exemple dans le cadre d'un TEPOS) soit le porteur principal du projet.

Conseils départementaux et régionaux en France

Les Conseils départementaux et les Conseils régionaux n'ont pas la possibilité de porter une proposition:

ils peuvent contribuer à la constitution d'un groupement local, participer à la définition et mise en œuvre du concept d'investissement, promouvoir l'avancement du projet auprès d'autres collectivités territoriales, etc. Il est souhaitable d'indiquer leur implication dans la proposition.

Syndicats intercommunaux en France

Les Syndicats intercommunaux (ex. syndicats départementaux d'énergie, SIVOM, EPT,..) et les agences de l'énergie (ALEC,..) n'ont pas la possibilité de porter une proposition:

ils peuvent contribuer à la candidature d'une commune, d'une intercommunalité, soutenir une ou plusieurs collectivités locales, les aider à définir leur concept d'investissement, mobiliser des acteurs locaux, réaliser certaines études, etc. Il est souhaitable de l'indiquer dans la proposition y compris la rémunération éventuelle entre le porteur du projet et la structure concernée (rubrique: allocation des dépenses: «others»).

Que faut-il fournir lors de la soumission?

Candidature complète

A remplir en ligne par le candidat ;

Trois parties :

1) Identification du candidat ;
2) Développement du concept d'investissement ;
3) Mise en œuvre du projet d'investissement.

Annexes

A) Plan énergie-climat, PCAET ou équivalent **avec un résumé en Anglais**;

B) Lettre de soutien au projet par représentant politique concerné ;

C) Formulaire d'auto-déclaration par un représentant de la municipalité/autorité locale ou de ses groupements.

D) Calcul des économies d'énergie, énergies renouvelables

E) Calcul de l'investissement

Quelles informations doivent être fournies lors de la soumission?

1

Identification du candidat

1.1. Nom de la commune/autorité locale/groupement

1.2. code UAL1,2 ou NUTS 3

1.3. Population

1.4. Contact porteur projet

1.5. Organisation

1.6. - 1.10. Contacts/adresse

2

Développement du concept d'investissement

2.1. Titre du concept d'investissement

2.2. Affectation du montant de la subvention

2.3. Activités financées par la subvention

2.4. Gouvernance pour le développement du concept d'investissement

2.5. Engagement des acteurs

3

Mise en œuvre du projet d'investissement

3.1. Secteur(s) d'investissement visé(s)

3.2. Mesures prévues

3.3. Investissement prévu

3.4. Impacts attendus

3.5. Potentiel de réplicabilité et d'élargissement

Quelles sont les actions financées par EUCF ?

Subvention EUCF
€ 60,000

Objectif

Soutenir les activités requises pour le développement du concept d'investissement

Affectation de la subvention

- Personnel interne
- Experts externes/ sous-traitants
- Autres

Actions Financées

- Études de faisabilité
- Analyses techniques
- Analyses juridiques
- Études sociales
- Études de marché
- Analyses financières
- etc.

Comment sont évaluées les candidatures ?

Vérification des documents fournis

- L'évaluateur vérifie si les trois pièces justificatives ont été correctement soumises.
- En cas de documents incomplets, la demande sera refusée

Évaluation des candidatures complètes

Sur la base de cinq critères d'évaluation :

- Montant de l'investissement
- Économies d'énergie / production d'énergie renouvelable
- Gouvernance
- Implication des acteurs
- Alignement avec les objectifs EUCF

À propos de la notation

- Pour chaque critère, une note de 0 à 5 est attribuée par l'évaluateur.
- Le seuil de qualité pour chaque critère est de 3 points sur 5.
- La médiane des scores génère le résultat final.
- Chaque candidat reçoit un rapport d'évaluation.

Quels sont les critères d'évaluation ?

	Critères	Attentes	Pondération	
A Quantitatif & qualitatif	A1. Montant de l'investissement	Niveau d'ambition par rapport aux autres candidatures de la même zone et par rapport au contexte local. La mise en commun des investissements est appréciée.	50%	60%
	A2. Economies d'énergie	Niveau d'ambition par rapport aux autres candidatures de la même zone et par rapport au contexte local.	50%	
B Qualitatif	B1. Gouvernance	Une structure organisationnelle interne et des processus décisionnels appropriés pour l'élaboration du concept d'investissement.	20%	40%
	B2. Engagement des acteurs	Identification claire des acteurs importants et de leurs besoins et attentes vis-à-vis du projet d'investissement prévu ; Stratégie appropriée pour impliquer les acteurs identifiées dans l'élaboration du concept d'investissement.	40%	
	B3. Alignement sur les objectifs de l'EUCF	Alignement de la proposition sur l'objectif final de l'EUCF ; démonstration du potentiel de développement d'un concept d'investissement solide, y compris les estimations (initiales) des impacts supplémentaires et le potentiel de reproduction et/ou d'élargissement du projet d'investissement.	40%	

EUCF
European City Facility

Plateforme informatique

@eucityfacility

This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 864212

Site du programme

www.eucityfacility.eu

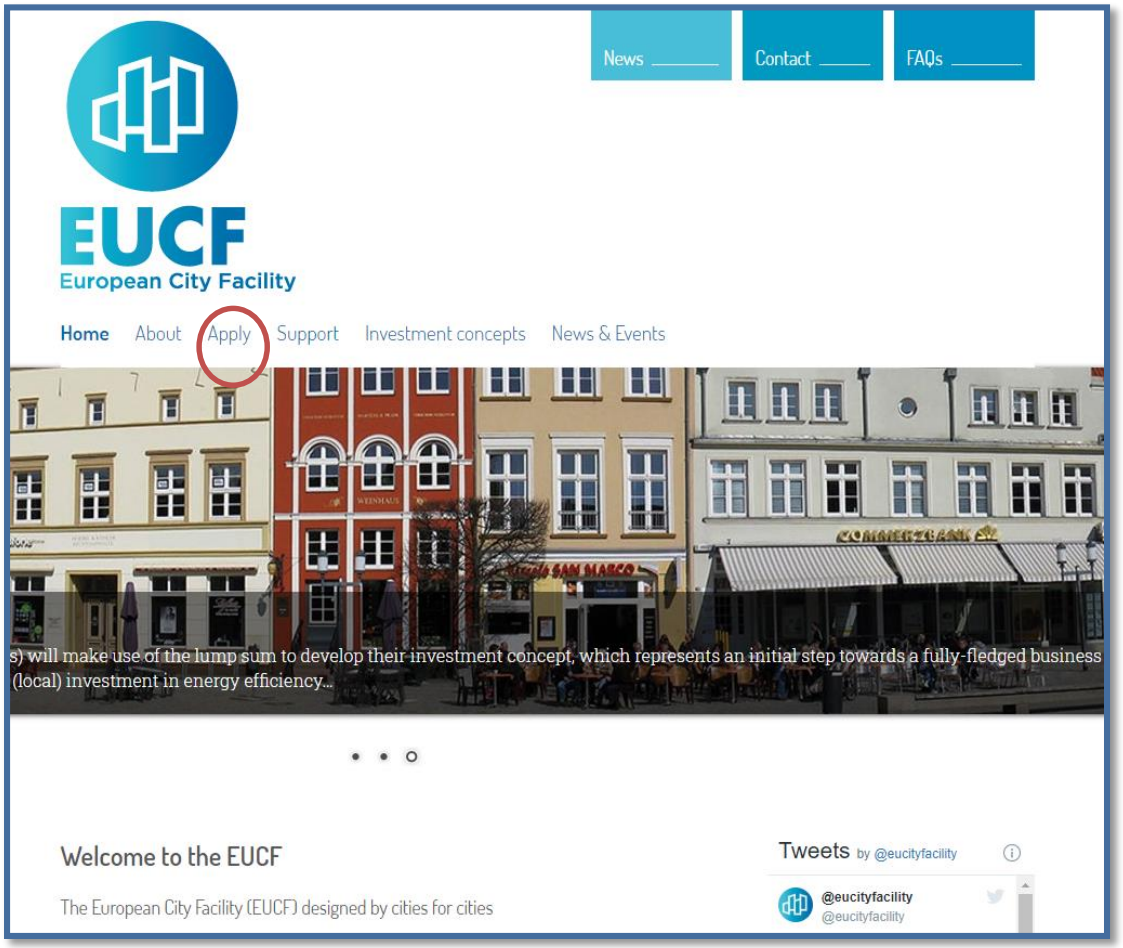

Etapes de la soumission

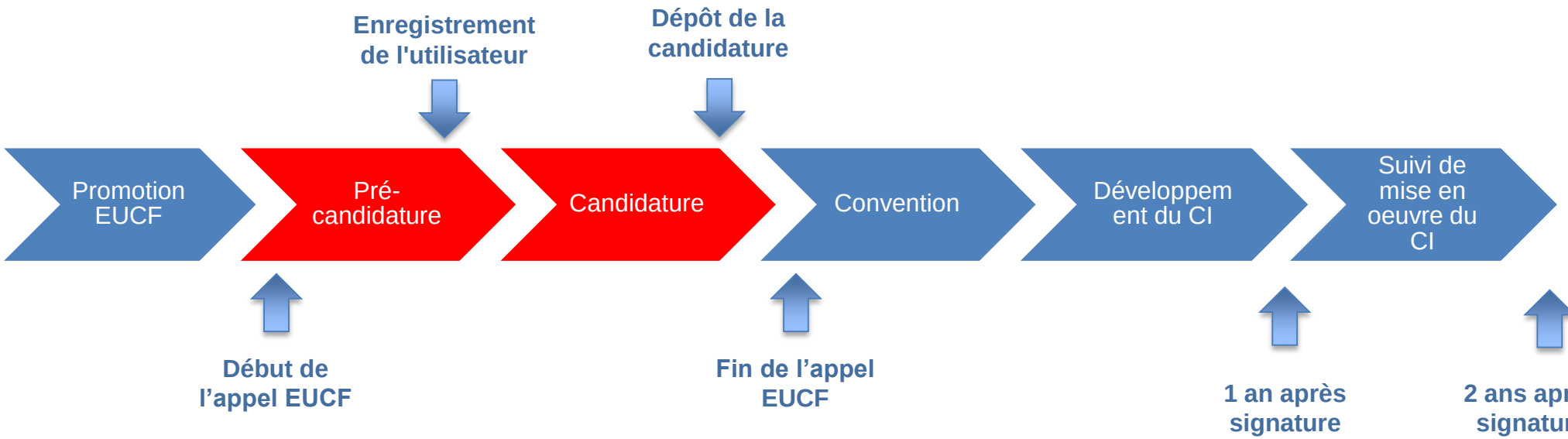

Eligibility check

Pre- Application

Check eligibility

Register

Application

Create application

Fill application

Submit application

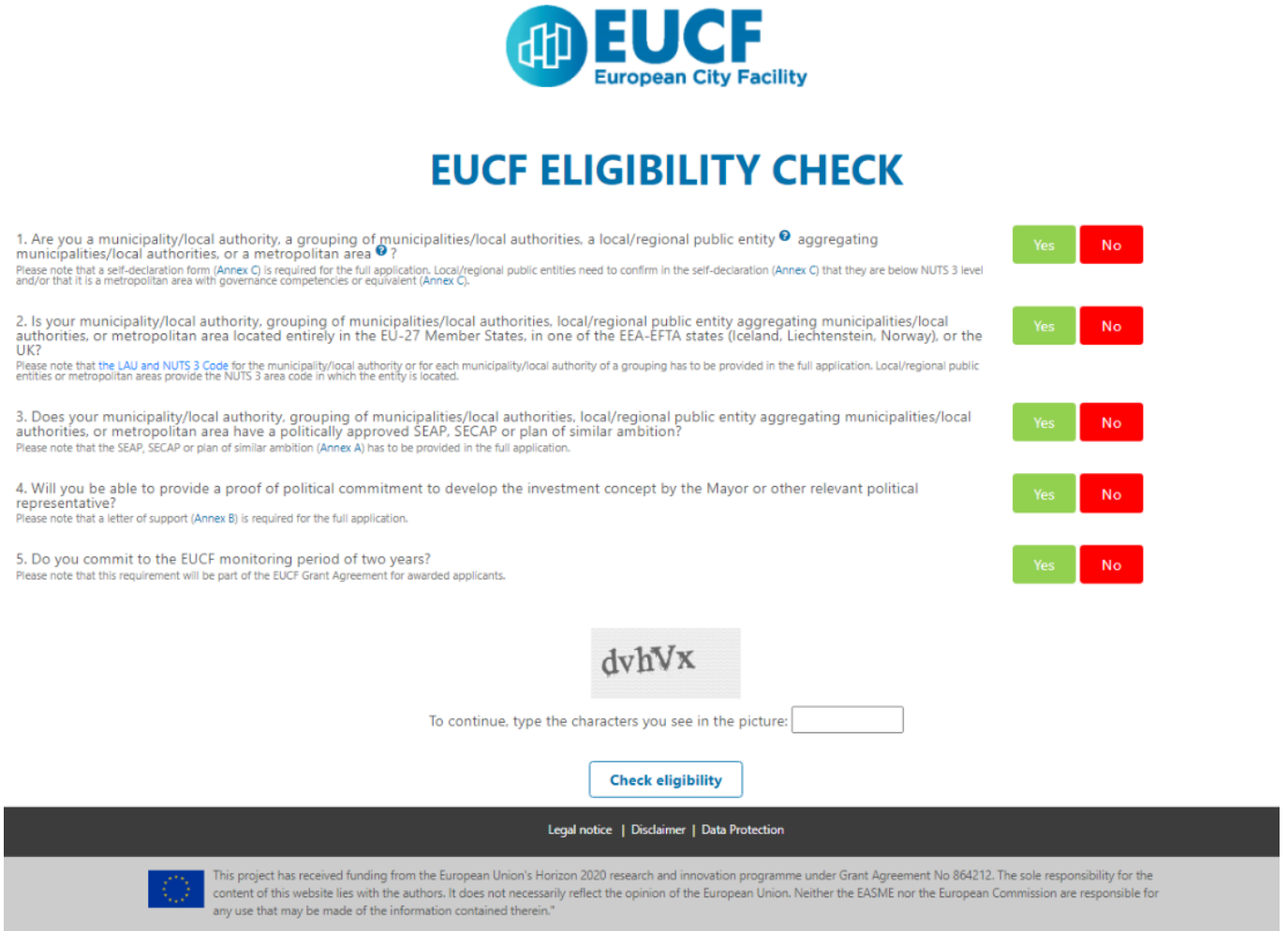

EUCF European City Facility

EUCF ELIGIBILITY CHECK

1. Are you a municipality/local authority, a grouping of municipalities/local authorities, a local/regional public entity aggregating municipalities/local authorities, or a metropolitan area?
Please note that a self-declaration form (Annex C) is required for the full application. Local/regional public entities need to confirm in the self-declaration (Annex C) that they are below NUTS 3 level and/or that it is a metropolitan area with governance competencies or equivalent (Annex C). — Yes / No

2. Is your municipality/local authority, grouping of municipalities/local authorities, local/regional public entity aggregating municipalities/local authorities, or metropolitan area located entirely in the EU-27 Member States, in one of the EEA-EFTA states (Iceland, Liechtenstein, Norway), or the UK?
Please note that the LAU and NUTS 3 Code for the municipality/local authority or for each municipality/local authority of a grouping has to be provided in the full application. Local/regional public entities or metropolitan areas provide the NUTS 3 area code in which the entity is located. — Yes / No

3. Does your municipality/local authority, grouping of municipalities/local authorities, local/regional public entity aggregating municipalities/local authorities, or metropolitan area have a politically approved SEAP, SECAP or plan of similar ambition?
Please note that the SEAP, SECAP or plan of similar ambition (Annex A) has to be provided in the full application. — Yes / No

4. Will you be able to provide a proof of political commitment to develop the investment concept by the Mayor or other relevant political representative?
Please note that a letter of support (Annex B) is required for the full application. — Yes / No

5. Do you commit to the EUCF monitoring period of two years?
Please note that this requirement will be part of the EUCF Grant Agreement for awarded applicants. — Yes / No

dvhVx

To continue, type the characters you see in the picture:

Check eligibility

Legal notice | Disclaimer | Data Protection

This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under Grant Agreement No 864212. The sole responsibility for the content of this website lies with the authors. It does not necessarily reflect the opinion of the European Union. Neither the EASME nor the European Commission are responsible for any use that may be made of the information contained therein."

Registration

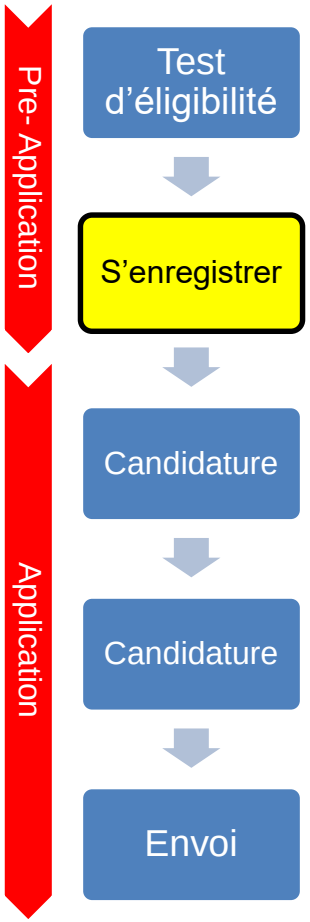

Commune ou groupement de communes	Intercommunalité
• Pays • NUTS 3 • LAU code(s)	• Pays • NUTS 3 • Numéro d'identification fiscal

Registration

Municipality, Local Authority, Grouping

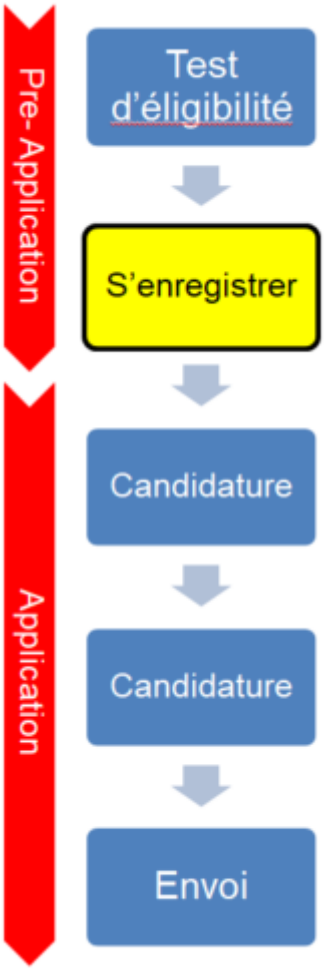

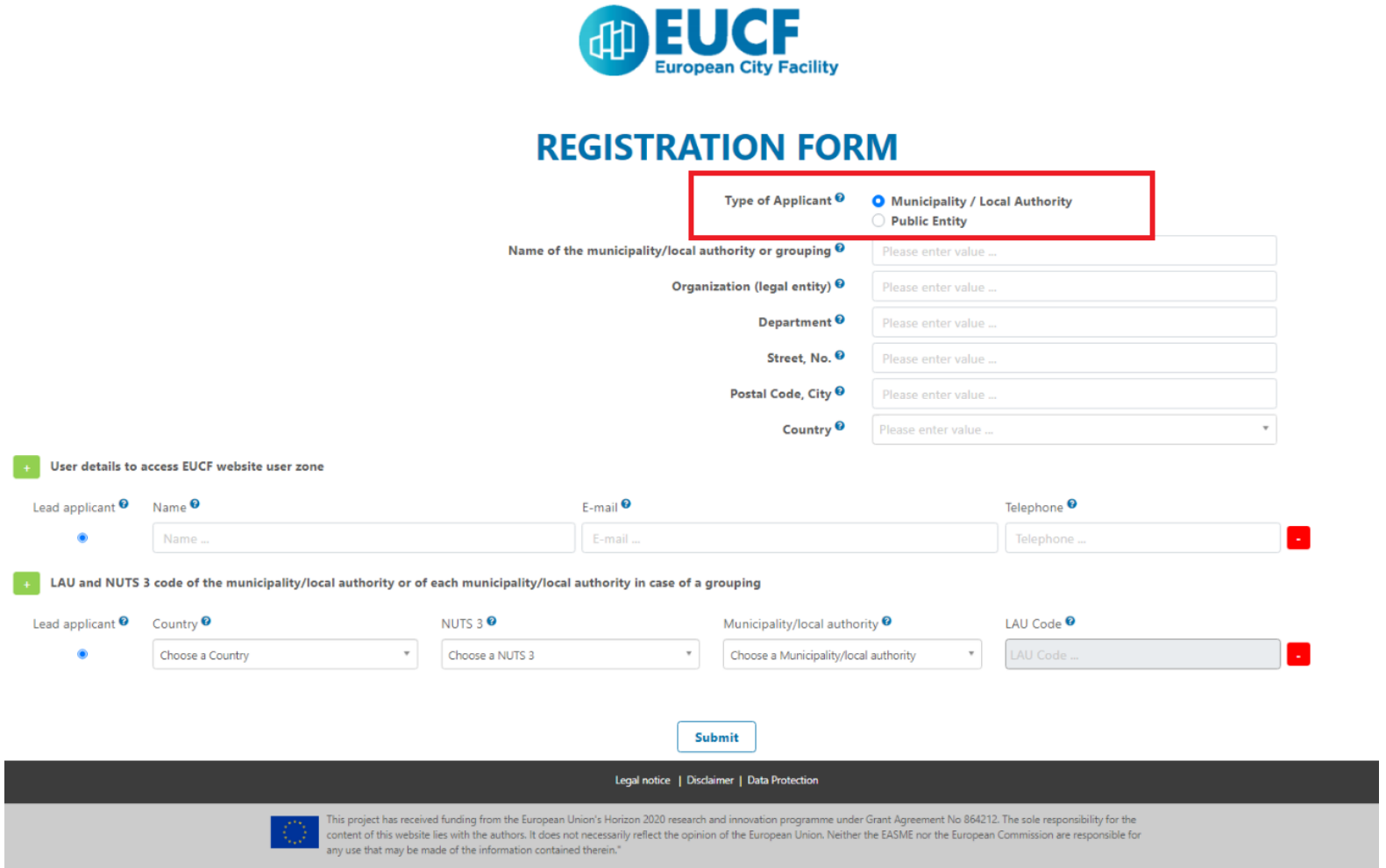

Registration

Local public entity aggregating municipalities/local authorities

Pre-Application

Test d'éligibilité

S'enregistrer

Application

Candidature

Candidature

Envoi

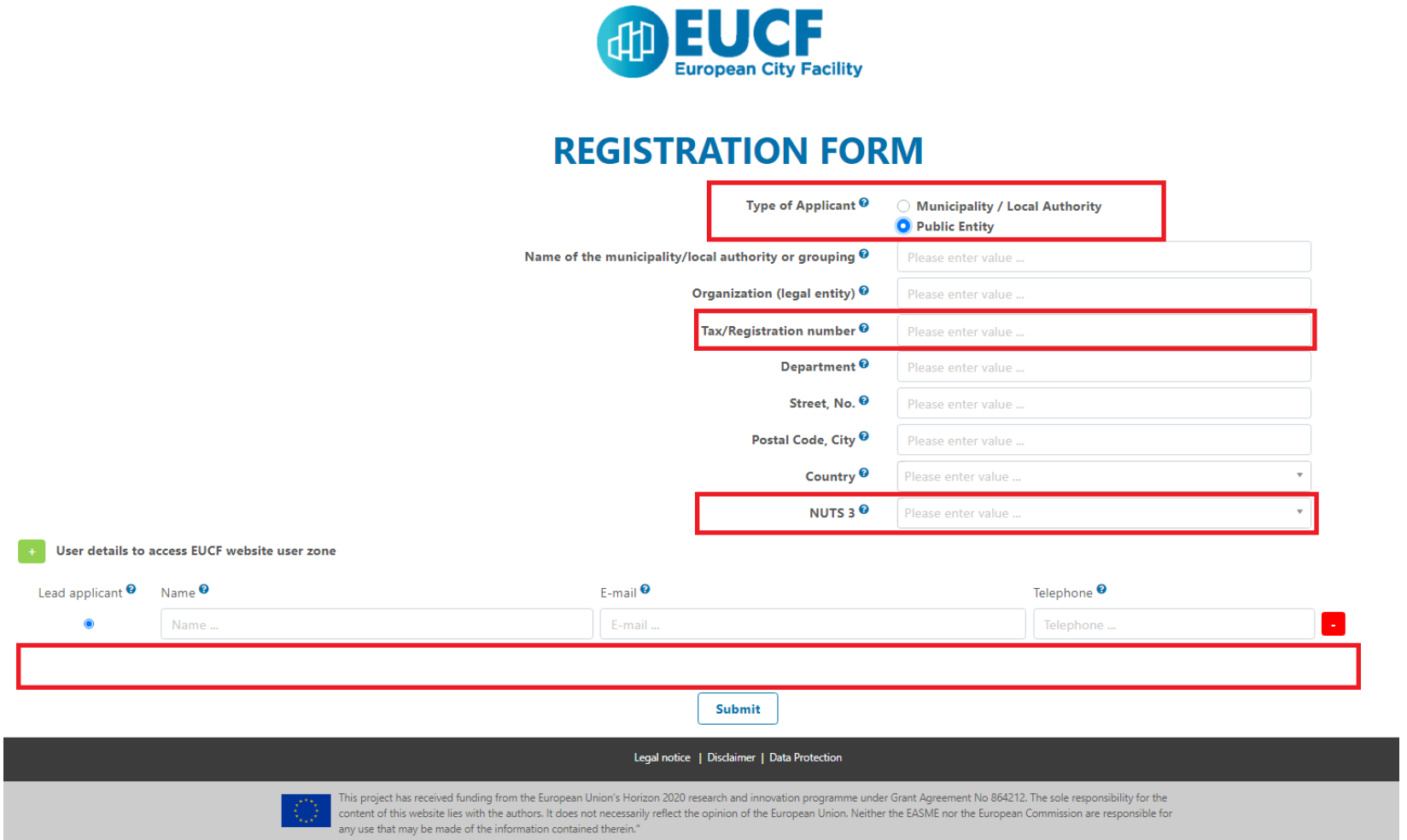

Login to FMP

Pre- Application

Application

- Test d'éligibilité
- S'enregistrer
- Créer Candidature
- Remplir Candidature
- Envoi

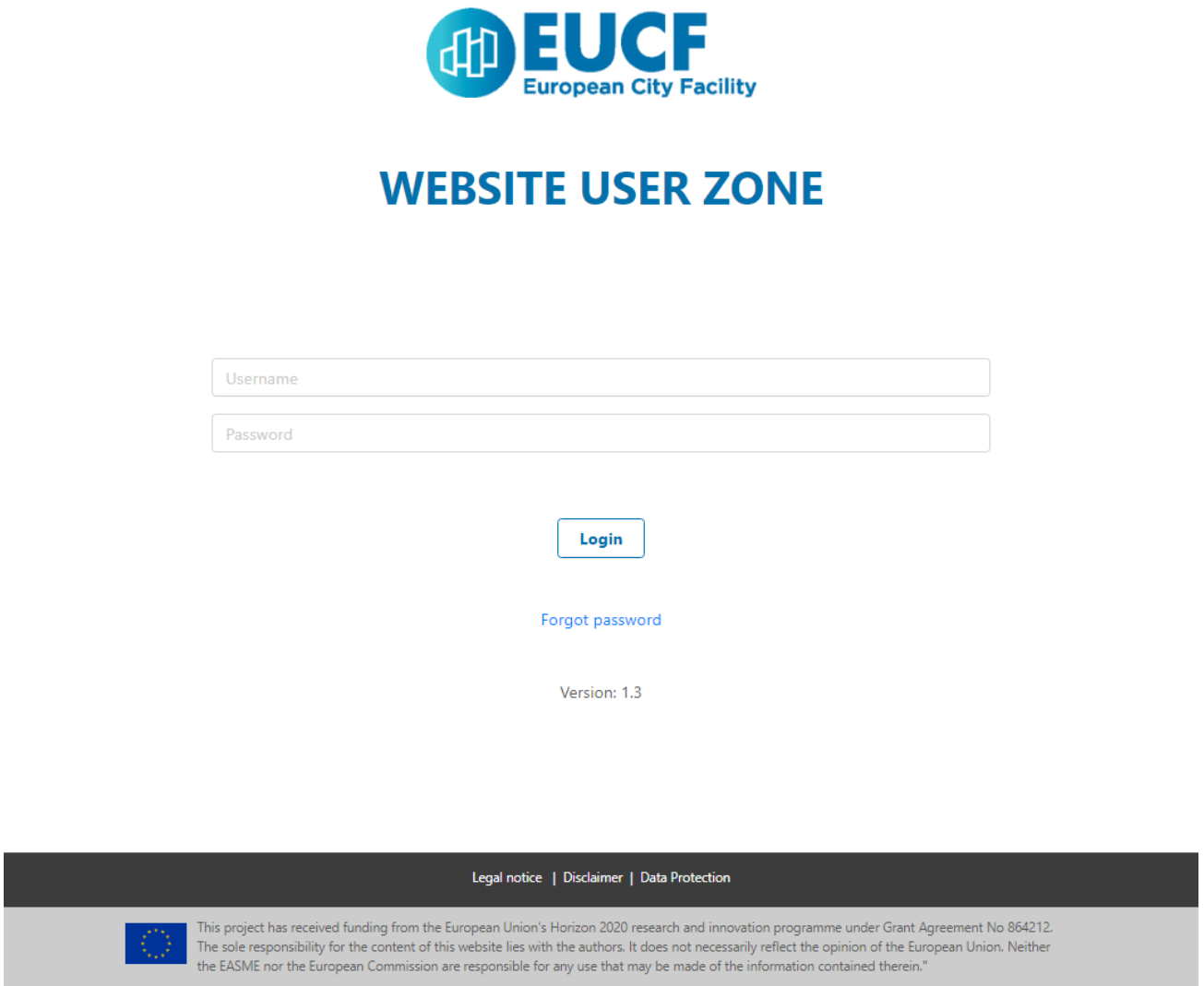

Create application

Pre- Application

Application

- Check eligibility
- Register
- Create application
- Fill application
- Submit application

Local admin only!

Legal notice | Disclaimer | Data Protection

This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under Grant Agreement No 864212. The sole responsibility for the content of this website lies with the authors. It does not necessarily reflect the opinion of the European Union. Neither the EASME nor the European Commission are responsible for any use that may be made of the information contained therein."

Fill application

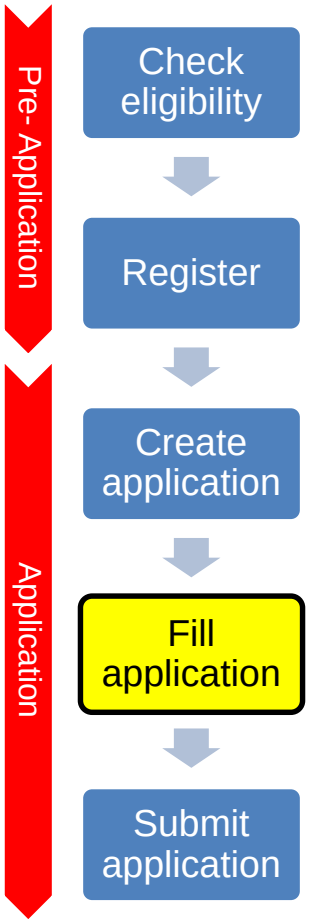

- Type de candidat
- Principal secteur d'investissement
- Production attendue d'énergie renouvelable
- Liens vers les modèles d'annexes
- Plus de notes explicatives
- Lien vers des livres audio-vidéo
- Aide contextuelle améliorée

Submit application

Pre- Application

Application

- Check eligibility
- Register
- Create application
- Fill application
- Submit application

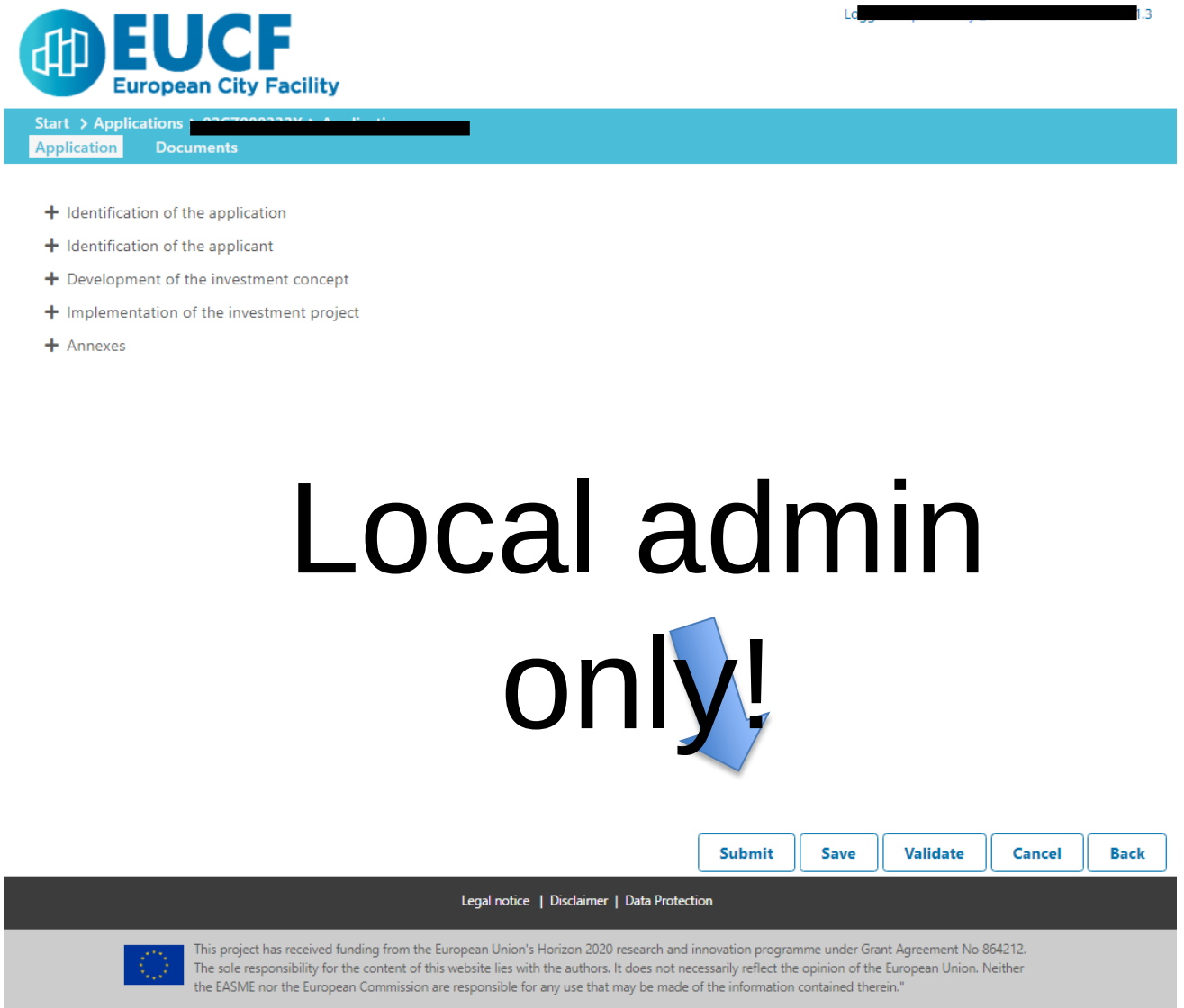

Query Form

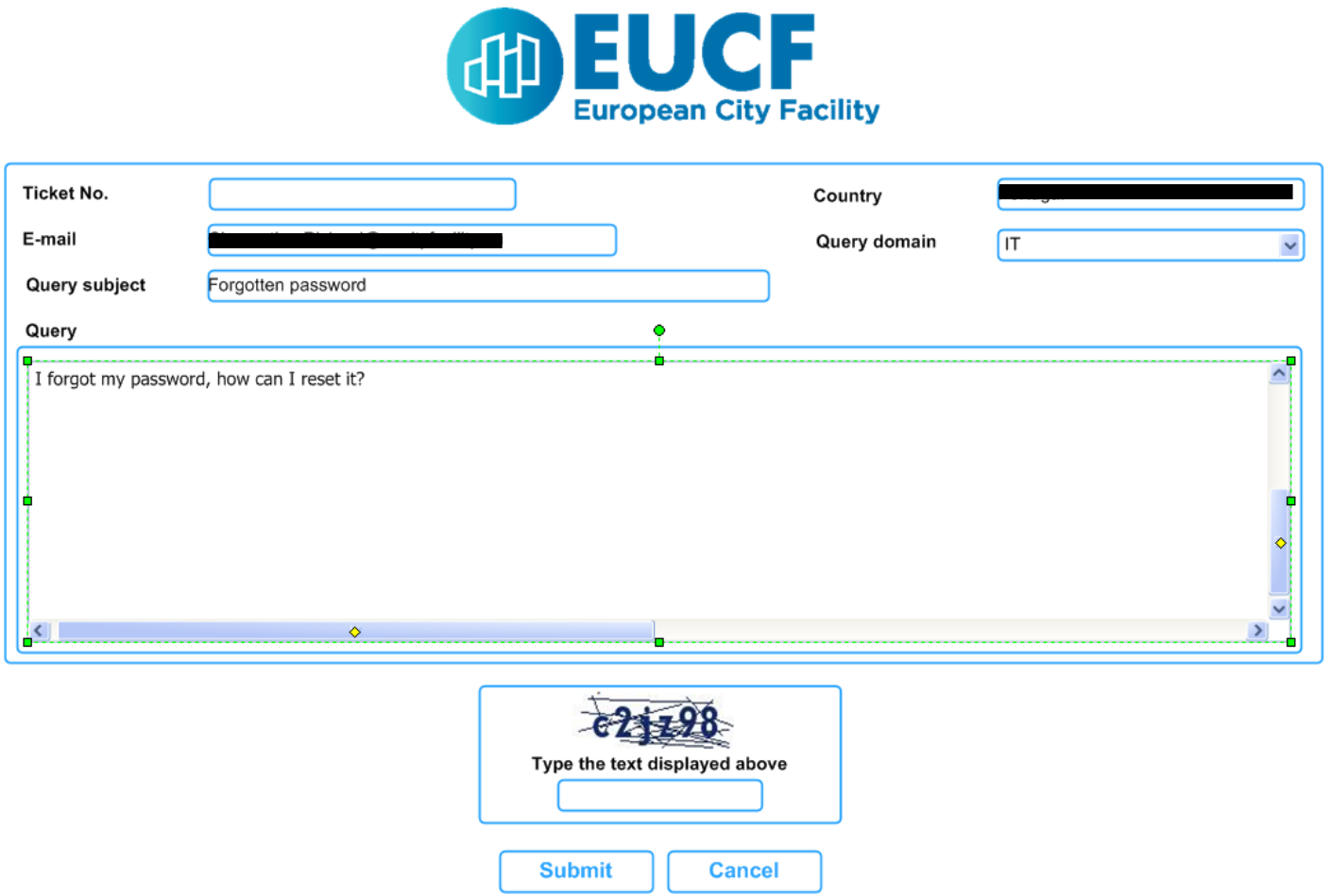
EUCF
European City Facility
Ticket No.
Country
E-mail
Query domain
IT
Query subject
Forgotten password
Query
I forgot my password, how can I reset it?
Type the text displayed above
Submit
Cancel

EUCF
European City Facility

C’est quoi le concept d’investissement et comment y arriver ?

@eucityfacility

This project has received funding from the European Union’s Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 864212

What is an investment concept?

Le concept d'investissement est un document qui traduit une idée de projet d'investissement en langage financier afin de mobiliser des financements pour sa réalisation.

Quel est l'objectif d'un concept d'investissement ?

- Fournir aux investisseurs et aux institutions financières les informations nécessaires pour évaluer un projet d'investissement de manière simple et rapide.
- Transformer les plans climatiques et énergétiques en dossiers d'investissement solides et faciliter ainsi l'accès au financement pour les collectivités locales et les entités publiques locales.

Comment est structucturé un concept d'investissement ?

Investment concept template

Summary of the planned investment

- "Teaser" with key information on the investment project;
- Equivalent to the English Summary for the validation of the IC.

Investment concept main body

1. Description of planned investment project
2. Promoter(s) and (local) stakeholders
3. Legal analysis
4. Economic and financial analysis
5. Investment Roadmap

Annexes

- Set of supporting documents to complement the main part of the investment concept.
- Letter of support to the investment project by the mayor or other relevant political representative

Quelles informations fournir dans un investment concept ?

1 Description du projet d'investissement prévu

- Objectifs
- Historique, contexte et raison d'être du projet
- Description du projet
- Analyse du marché et obstacles
- Résumé des impacts attendus
- Potentiel de réplication et/ou de passage à l'échelle
- Résumé de la ou des composantes de l'investissement.

2 Porteur(s) de projet et parties prenantes (locales)

- Présentation du ou des porteurs de projet
- Propriété des biens et structure de gestion ;
- Profil de risque du ou des promoteurs du projet ;
- Analyse des parties prenantes (locales).

3 Analyse juridique

- Les exigences légales applicables à l'investissement prévu ;
- Les éventuelles incitations légales/réglementaires ;
- les éventuels obstacles juridiques et réglementaires ;
- les études et évaluations préparatoires réalisées pour le projet d'investissement.

4 Analyse économique et financière

- Estimation des coûts et des recettes du projet d'investissement ;
- La viabilité économique ;
- Risques et mesures d'atténuation ;
- l'approche financière envisagée et les sources de financement.

5 Feuille de route des investissements

- Activités d'assistance technique ;
- le plan de travail.

Comment y arriver ?

EUCF aide les bénéficiaires à élaborer leurs concepts d'investissement :

- **Soutien financier** sous la forme d'une subvention de 60 000 euros pour les activités nécessaires au développement du concept d'investissement.
- **Un soutien technique** de la part de l'expert pays respectif et de l'équipe EUCF, à travers du Helpdesk EUCF.
- **Opportunités de formations** à travers d'événements régionaux pour les communes et les autorités locales, les groupements et les entités publiques locales.
- **Outils et documents standard,** tels que des modèles, pour faciliter le développement du concept d'investissement.

Les bénéficiaires d'EUCF doivent développer le concept d'investissement dans les 12 mois suivant la signature de la convention de subvention.

Comment sont validés les concepts d'investiseement ?

Remise des documents requis :

- Concept d'investissement final, y compris toutes les annexes ;
- Lettre de soutien au projet d'investissement par le maire ou tout autre représentant politique compétent ;
- Résumé en anglais pour obtenir une vue d'ensemble et une bonne compréhension du concept d'investissement.

Validation

Les critères de qualité doivent être remplis pour que le bénéficiaire reçoive le deuxième versement de la subvention de l'EUCF (30 %).

Possibilité d'améliorer et de soumettre à nouveau le document en cas de données manquantes, d'informations incohérentes ou d'erreurs de calcul.

Le bénéficiaire soumet un rapport de non-développement concept d'investissement en cas de non-réalisation dans le délai prévu ou de validation négative.

Comment contacter le Helpdesk

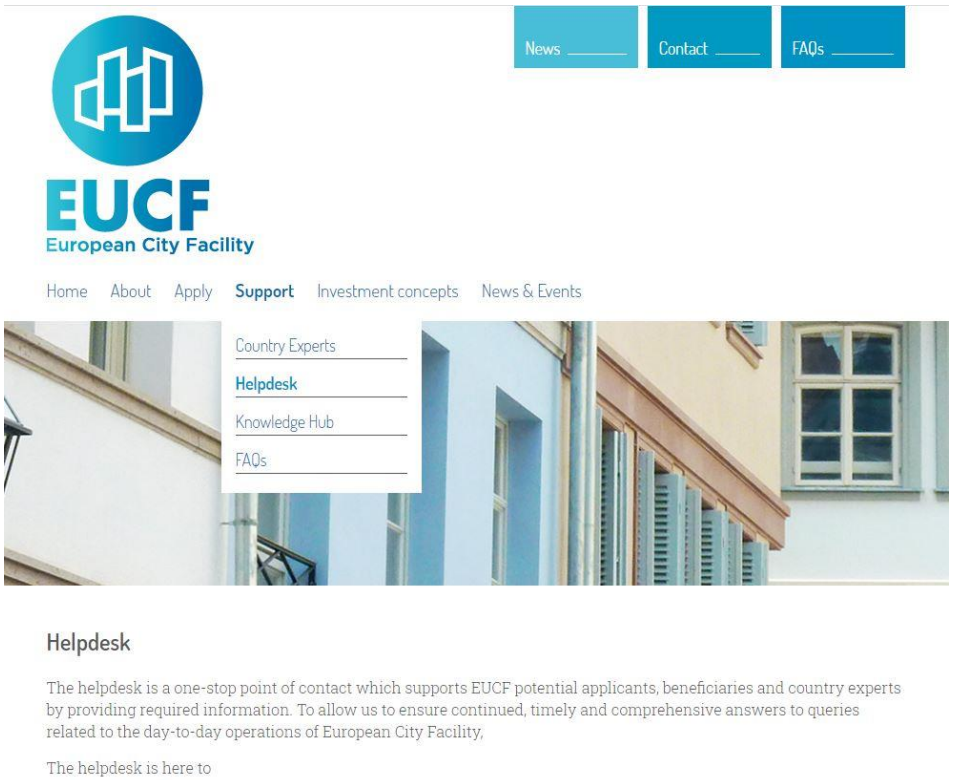

- if you have already registered to the EUCF website and log-in
- if you have not registered to the EUCF website for general queries

D’autre outils disponibles à travers le Helpdesk

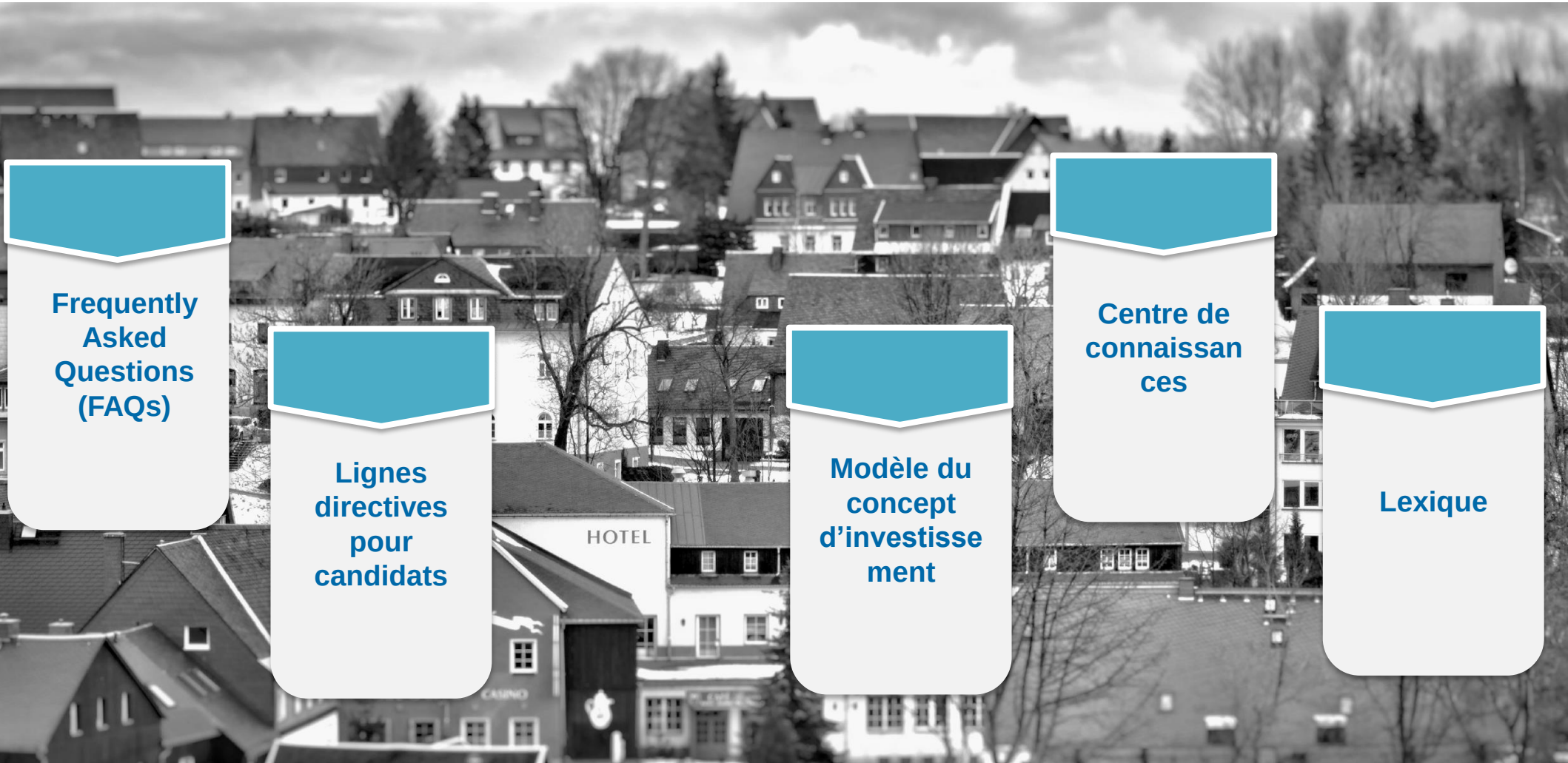

Frequently Asked Questions (FAQs)

Lignes directives pour candidats

Modèle du concept d’investissement

Centre de connaissances

Lexique

EUCF

European City Facility

Questions/Réponses

EUCF
European City Facility

ENERGYCITIES

Climate Alliance

adelphi

a.f.c.c.r.e.
Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe

Auvergne
Rhône-Alpes
Énergie Environnement

FEDARENE

ENVIROS

Sabine Martorell

Rogelio Bonilla

www.eucityfacility.eu

@eucityfacility

ce.france@eucityfacility.eu